



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

CHALLENGE 2022...

Nous vous informons de la prochaine **mise en place d'un grand challenge autour de la création de nouvelles équipes** au sein de nos championnats Féminins, Futsal et Seniors masculins ainsi que nous l'avons décidé lors des élections du Comité Directeur.

Nous vous mettons donc **au défi de créer et d'engager de nouvelles équipes dans vos Clubs**, soit par des recrutements, soit en réalisant des ententes, soit encore en remotivant les licenciés qui ont abandonné le foot à l'occasion de la crise sanitaire de la COVID.

A vous d'être créatifs et d'imaginer d'autres solutions !

Nous étudions un système de **récompenses pour les plus réactifs et efficaces**, nous reviendrons vers vous très bientôt !...



FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE - LOISIRS

Comme vous le savez certainement, nous avons depuis plusieurs années obligation d'informatiser nos feuilles de matchs, tant pour nous rapprocher du zéro papier que de permettre un meilleur contrôle des licences.

La plupart des catégories y sont déjà passées, nous avons donc décidé que la catégorie **LOISIRS utilisera à son tour, dès la reprise de cette saison 2022/2023, la Feuille de Match Informatisée (FMI).**

Pour les Clubs Libres engageant une ou des équipes LOISIRS, vous êtes d'ores et déjà équipés de tablettes pour les matchs du weekend, ce qui ne devrait pas poser de gros problèmes...

Une formation dans les locaux du district sera dispensée avant le début du championnat aux utilisateurs débutants.

Pour tous les clubs spécifiquement LOISIRS, nous étudions la possibilité d'acquérir des tablettes à prix préférentiel via la FFF ou auprès de nos fournisseurs.

Merci aux clubs intéressés de se faire connaître à l'adresse mail du district.

Veuillez cependant noter que toutes vos tablettes personnelles, quels qu'en soit la marque et le système d'exploitation, fonctionnent en téléchargeant le logiciel adéquat (sauf les mini tablettes et les smartphones). Là encore, des formations vous seront assurées.

Nous comptons sur votre motivation pour mener à bien cette évolution nécessaire et obligatoire !

Bonne saison...



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN **Secrétaire Adjointe** : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN, Martine GRANOTTIER

➡ INVITATIONS

RENEINS VAUXONNE :

Franck Pagniez, Co- président du FCRV, **Jean-François Gauthé**, co-président FCRV, **Arnaud Durade**, Vice-président FCRV, **Jean-Florent Nigay**, resp « Action solidaire » FCRV et toute l'équipe organisatrice ainsi que les dirigeants FCRV, Invite le district à la remise des dons perçus lors de l'Action Solidaire 2022 du Club **Reineis Vauxonne** en faveur de l'association **Petits Princes** le mardi **19 juillet 2022** à 19h00 Parc Montchervet-stade Honneur.

Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, et sera représenté par **Bernard Courrier** président délégué du District

STADE AMPLEPUSIEN :

Le Stade Amplepuisien invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 100 ans du club, le **samedi 23 juillet 2022 au Parc des Sports Henri Malatray** chemin de Bagatelle 69550 Amplepuis.

Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer pour des raisons de calendrier et sera représenté par **Bernard Boisset** Vice-président du district, **Patrick Pinti** trésorier General du District, **Charlaine Labrousse** élue au Comité Directeur, membre de la commission des terrains **Roger André** élu au Comité Directeur, membre de la commission de discipline et **Simone Boisset** présidente du Groupement Beaujolais qui vous remettront la plaquette du District de Lyon et du Rhône de football.

➡ DEMANDE DE CANDIDATURE COMMISSION DISTRICT

Monsieur **Jérôme Catafort** ostéopathe dans le sport de haut niveau.

➡ FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Le siège du District sera fermé du **Vendredi 22 juillet 18h00 au Mardi 16 août 2022 09h00**.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°1 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°1 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 12/11/2021. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 25/11/2021. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 09/12/21. **Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation (les rencontres seront annulées par nos services).**

FOOT ENTREPRISE : 660337 FC BPNL

➡ RELEVES N°2 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°2 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 21/01/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 03/02/2022. Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation.

CLUBS ENTREPRISES : 660337 FC BPNL CLUBS LOISIRS : 564091 ALL STAR SOCCER
690450 SPARTAK

➡ RELEVES N°3 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°3 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 18/03/2022. Ils étaient à régler au plus tard le 01/04/2022. **Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 14/04/22. Les Clubs ci-dessous doivent impérativement régulariser leur situation pour éviter d'être suspendus de toutes compétitions.**

Clubs Foot Entreprise : 660337 FC BPNL Clubs Loisirs : 564091 ALL STAR SOCCER
690450 SPARTAK

➡ RELEVES N°4 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°4 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 20/05/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 09/06/2022. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 23/06/2022. **Il est impératif aux clubs ci-dessous de régulariser leur situation pour pouvoir s'engager définitivement dans les compétitions pour la saison 2022/2023.**

CLUBS LIBRES	
504648	TERNAND FOYER SPORTIF
504674	LIMAS A.S
521194	PIERRE BENITE U.S.M
525630	ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
538866	LOCATAIRES DE BANS A.S
541676	COMORIENS DE LYON F.C
560528	MONTS DU LYONNAIS FOOT
590353	A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

CLUBS FUTSAL	
552540	FUTSAL COTIERE DE L'AIN
553627	FC CHAVANOZ
563893	ATHLETIC CLUB D'OULLINS
580583	MIRIBEL FOOT
582080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

CLUBS LOISIRS	
564091	ALL STAR SOCCER
849801	SAINT POTHIN FC
860326	BANDE DE POTES

CLUS FOOT ENTREPRISES	
660337	FC BPNL
682043	AS DHL LYS
690450	SPARTAK

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Membres : Hervé BAUDOUX (absent), Laurence MARTEL (présente)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Said INTIDAM - Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

➔ REUNION SECURITE 2022/2023 OBLIGATOIRE

Bonne nouvelle ! 3 dates ont été arrêtées pour les réunions Sécurité 2022/2023 qui se dérouleront au District :

Mercredi 07 septembre 2022 à 19 h 00

Vendredi 09 septembre 2022 à 19 h 00

Mercredi 14 septembre 2022 à 19 h 00

La présence du Responsable Sécurité de chaque club sera obligatoire (sous peine d'amende) sur l'une des trois dates ci -avant. Un mail est adressé à chacun des clubs (boîte mail laurafoot) pour le choix d'une date. Si certains clubs n'avaient pas reçu l'invitation, ils sont invités à se faire connaître via l'adresse mail psem@lyon-rhone.fff.fr.

➔ AUDITIONS

La Commission PSEM a reçu les trois Présidents des Clubs de FONTAINES S/SAONE, SATHONAY et MAIA SONNIER pour faire un point sur l'entente et/ou la fusion.

➔ COURRIERS CLUBS

- **Mail du 01/07/2022 de Monsieur Hossni LAGHRIBI, Président du Club de l'ASA Villeurbanne** : Une réponse a été apportée par téléphone.

- **Mail du 03/07/2022 de Monsieur Henri KRİKORIAN, Président du Club de l'UGA Lyon-Décines** : Le mail a été transmis à la Ligue AURA pour réponse à apporter.



COCA COLA CUP – SEPT QUI IRONT DANS LA LOIRE

On a disputé samedi la phase départementale de la Coca Cola Cup de futsal...

Quatorze équipes, quatre féminines et dix masculines réparties en deux poules, avaient fait le déplacement au gymnase Charly Chaplin de Décines avec comme objectif de décrocher la qualification pour la phase régionale du 27 août à Saint-Etienne.

Chez les garçons, les quatre billets gagnants ont été décrochés par Saint-Fons Futsal, l'AS Martel Caluire (Poule A), le GOAL FC et le Vénissieux FC (Poule B).

Du côté des filles, ou trois équipes sur quatre étaient qualifiées, la surprise est venue de l'élimination du Foot Salle Civrieux d'Azergues, pourtant récent champion du Rhône de futsal. Ce qui a fait les affaires des trois autres protagonistes, Le Caluire Foot Féminin, le GOAL FC et Chassieu-Décines FC, qui iront défendre les couleurs du district fin août dans la Loire.

Denis DUPONT

POULES MASCULINE

Place	Poule A	Pts
1	ST FONTS	10
2	MARTEL	10
3	TERNAY	6
4	OL VAULX	3
5	BUERS	0

Place	Poule B	Pts
1	GOAL FC 1	10
2	GOAL FC 2	6
3	VENISSIEUX FC	10
4	ALF	1
5	NOUVELLE GENE	1

POULE FEMININE

Place	Poule Féminine	Pts
1	FSCA	1
2	CDFC	3
3	CFF	9
4	GOAL	4



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Mohamed AROUS, Amadeu DO REGO, Noureddine ERRACHIDI, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Christophe BOULON, Armand KAYADJANIAN, Guillaume CIMIER, Jean CHAMBOST, Roger ANDRE, Franck BALANDRAS, Corentin BREURE, Thierry BOLZE et Bilal LAIMENE

CTDA : Jean Claude LEFRANC

➡ PREAMBULE



Vous avez reconnu le visage familier de notre collègue Amar SMAIL lequel vient de nous quitter brutalement. Amar est parti faire un bilan à l'hôpital... Un mal implacable et foudroyant l'a retiré très rapidement à l'affection des siens.

Nous ne reverrons plus Amar dans sa fonction d'assistant qui lui seyait si bien où il était apprécié pour sa collaboration discrète mais efficace. Son aversion à l'outil informatique nous permettait de le côtoyer régulièrement pour l'aider dans ses démarches. Il nous en était reconnaissant tant c'était devenu un rituel ! Nous n'aurons plus le plaisir de cet échange non plus.

30 ans de service au sifflet méritent bien ces quelques lignes d'hommage et quelques coups de drapeaux de reconnaissance lors de notre Assemblée Générale de rentrée le 10 septembre à Genas.

Merci Amar pour ton sérieux, ta simplicité et ta courtoisie. Nous ne t'oublierons pas. Au revoir Amar et repose en paix.

A son épouse, à ses enfants, à sa famille, à son club, St Alban Sport qu'il représentait fidèlement, notre Commission de l'Arbitrage leur présente ses condoléances émues et les assure de sa compassion et de son soutien dans ces moments très douloureux.

➡ COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Lucie EISINGER : Courrier d'arrêt d'activité pris en compte. Remerciements pour services rendus.

Antoine FOREST : Demande traitée par M. LEFRANC

Mehdi MAHJOUBI : Demande d'année sabbatique pour la saison 2022-23 prise en compte

Djamel RAMDANE : Demande traitée par M. LEFRANC

Mohamed RECHAD : Demande traitée par M. LEFRANC. Attente courrier demandé.

Courriers des clubs :

DOMTAC FC : demande prise en compte

U.S. VAULX EN VELIN : demande reçue

➡ COMPTE RENDU REUNION PLEINIÈRE CDA DU 11/07/22

Présents : Roger ANDRE, Franck BALANDRAS, Thierry BOLZE, Karim BOUGATEF, Christophe BOULON, Corentin BREURE, Laurent CHABAUD, Guillaume CIMIER, Jean Luc COMACLE, Amadeu DO REGO, Noureddine ERRACHIDI, Bilal LAIMENE, Jean Claude LEFRANC, Patrick PRESTINI, Moussa TALL

Informations diverses :

Le barème des frais de déplacements a été validé lors du dernier comité directeur.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

Point sur les classements (rectification – modification – classement AA).

Décisions concernant la publication des classements des arbitres assistants :

A venir ultérieurement

Modification des affectations :

D1 : Accord pour l'intégration de 2 arbitres R3 (à leur demande) : Sulyvan MANFROI - Yves THOUILLEUX

D2 : Pas de modification. Affectation d'un groupe Espoirs

Filière Espoirs (complément par rapport aux classements) :

Cyndelle AGGOUNE - Seyyid AYDOGMUS – Corentin GUIDEZ - Flavien HAON - Thomas HENRY – Anthony JANIN - Florian MURGUE – Rémy LENOBLE – Axel PISCAGLIA – Nabil SAAF – Samy TAULEGNE (soit 11 arbitres qui pourront être désignés en Seniors D2 – Seniors D3 et U20 D1 selon les besoins).

Décisions sur les demandes de changement de catégories :

Serge RAVOT : Demande d'affectation refusée

Frédéric CASTANO : affectation Seniors D2

Philippe PINTO : Demande d'affectation acceptée en AAD2

Point sur le secrétariat – Convocation à venir (reprise sous conditions) + situation M. BUISARD Thibaut

Cas des reprises sous conditions :

Convocation des arbitres en reprise sous condition pour le 29/08/22.

Situation Thibaut BUISARD :

Décision mise en délibéré jusqu'à la prochaine réunion plénière

Point sur la trésorerie et l'absentéisme.

202 absences traitées cette saison dont beaucoup de récidivistes. Seulement 11 ont réglés leurs amendes.

Liste des arbitres amendés (non réglés au 11/07/2022) :

Les arbitres suivants ne seront désignés qu'après réception du règlement de l'amende :

LICENCE	NOM	PRENOM	RENCONTRE	AMENDES
2545634024	ABDOU	ISHAKA	ABSENCE AG	32
2518689150	AKKUS	NAFIS	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2528726239	ALILECH	BILAL	ABSENCE AG	32
2547484026	BAGHDAD	NARJIS	ABSENCE AG	32
2520353241	BAGHDAD ZOUGGAGH	NOSREDINE	ABSENCE AG	32
2545026485	BELGACEM	MOHAMED	ABSENCE AG	32
2547015821	BELKHIR	AICHA SAFIA	ABSENCE AG	32
2548441258	BEN THAMER	ILIES	ABSENCE AG	32
2210486477	BERRE	STEPHANE	ABSENCE DE RAPPORT	26
2210486477	BERRE	STEPHANE	ABSENCE DE RAPPORT	26
9603807583	BOGBE	BRAMINTO	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2548339449	BONI	ALBERIC	ABSENCE AG	32
2548276923	BOUALI	M'HAMED EL WALID	ABSENCE AG	32
9602720074	BOUGUILA	MARJANE	ABSENCE AG	32
2546617637	BOURAOU	NASSIM	ABSENCE AG	32
2545992719	BOUZIT	LOUNES	ABSENCE RAPPORT	26
2520229850	EL BIYAALI	JAOUAD	ABSENCE AG	32
2545397441	FOREST	ANTOINE	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2546452746	IBRAHIM	FAOUD	ABSENCE AG	32
2544347786	KEMERCHOU	MAUNIR	ABSENCE AG	32
2543997569	KLEIN	PHILIPPE	ABSENCE AG	32
2518694610	KONTA	LANG	ABSENCE AG	32



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

9602229873	LESAINE	ARNAUD	ABSENCE AG	32
2543903838	LEVIN	ELIE	ABSENCE AG	32
2543903838	LEVYN	ELIE	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2543010996	MAHJOUBI	MEHDI	ABSENCE AG	32
2543901628	MEKKI	HAMZA	ABSENCE AG	32
2543901628	MEKKI	HAMZA	ABSENCE DE RAPPORT	26
2546654272	MEUNIER	CLEMENT	ABSENCE RAPPORT	26
2543583822	MURGUE	FLORIAN	ABSENCE DE RAPPORT	26
2543583823	MURGUE	FLORIAN	ABSENCE DE RAPPORT	26
2548271942	MUSTAFA	ENDI	ABSENCE AG	32
2548271942	MUSTAFA	ENDI	ABSENCE MATCH AVEC OBSERVATEUR	41
2546256023	NAZIH	MEHDI	ABSENCE AG	32
2546256023	NAZIH	MEHDI	ABSENCE MATCH AVEC OBSERVATEUR	41
2547940046	OSEI ASIBEY	KOFI	ABSENCE AG	32
2543676134	OUATAH	NASSIM	ABSENCE AG	32
9602918376	OULED ATTOU	YOUSRI	ABSENCE AG	32
2546637244	OUMALLI	RYAN	ABSENCE RAPPORT	26
9603012054	ROMDHANI	MOHAMED ALI	ABSENCE AG	32
2546224388	SBAI	ZAKARIA	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
9603007116	SOUTOU	JUBA	ABSENCE AG	32
2544605400	SOW	AMADOU DIOGO	ABSENCE AG	32
2546361653	TABET	YANIS	ABSENCE AG	32
2546490176	THOMAS	HENRY	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2545374830	URBAIN	ELOENE	ABSENCE CONVOCATION CION ARBITRE	60
2545374830	URBAIN	ELOENE	ABSENCE MATCH AVEC OBSERVATEUR	41
2528719984	WAMBA	NGELA	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60
2545066123	YACOUBI	ILIAS	ABSENCE AUDITION CION DISCIPLINE	60

Prochaine réunion plénière mardi 06 septembre 2022

CONVOCATION

Suite à la décision de la commission de l'arbitrage en séance plénière du 11 juillet 2022, sont convoqués le 29 aout 2022 au siège du District à partir de 19h00, les arbitres suivants :

AKNI Chahine
BAGHDAD Narjis
BAGHDAD ZOUGGAGH Nosredine
BELKHIR AICHA Safia
BEN THAMER Ilies
BENGORINE Sabri
BOUGUILA Rimel
BOURAOUI Nour
DEHILI Hedio
DEMIRCAN Enes
DERHE Axel
EFE Halim
GAUTHERON Stephane
KHRIJI Yacine
KLEIN Philippe
KONTA Lang
MAALIME Adam
MEDJAHED Salim
MESSAOUDI Ymed



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

MUSTAFA Endi
NAZIH Mehdi
OUATAH Nassim
OULED ATTOU Yousri
ROMDHANI Mohamed Ali
SOUTOU Juba
SOW Amadou Diogo
URBAIN Eloene
UZMEZ Yasin

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe : <https://unaf-de-lyon-et-du-rhone.assoconnect.com/page/1853878-accueil>

Cotisation UNAF Saison 2022/2023

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres

Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (<https://unaf-de-lyon-et-du-rhone.assoconnect.com/page/1853878-accueil>)

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes arbitres)

46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.83.75.66.42** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter :

Web : <https://unaf-de-lyon-et-du-rhone.assoconnect.com/page/1853878-accueil>

Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH.

Absents excusés : Gabriel FAVRE, Jean-Michel JASTRZAB, Virginie LAGRANGE, .Robert DI RIENZO, Farid BEN FARAH, René TOREND

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ ENGAGEMENTS DERNIERES DIVISIONS

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR :

Séniors D4 : Dimanche 04 Septembre 2022

U20 D2 / U17 D3 / U15 D4 et Vétérans : Dimanche 11 Septembre 2022

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

➡ MONTEES ET DESCENTES DU CHAMPIONNAT 2021/2022

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

Modifications :

U20 D1 poule A : - AL Mions 1 est repêché et remplace ES Trinité 1 qui est repêché en U18 R2 et ne repart pas en U20 DLR.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2021/2022 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Présent : Mr CATHELAND,

Excusées : Mmes CHAUVOT, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, PLATROZ. Mr MONTAGNON

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'INTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions. Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ ENGAGEMENTS 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font sur FOOTCLUBS. Date d'ouverture des engagements : Mardi 14 juin 2022. Nous invitons les clubs à faire le nécessaire rapidement, la date limite des engagements pour les seniors D2 à 11, Seniors A 8 et U18, est fixé au dimanche 28 août 2022. Pour les U15 la date limite est fixée au dimanche 11 septembre 2022.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

Vous devrez également saisir :

- Les stades
- Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur footclubs ne sera acceptée)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)
- Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

FEMININES SENIORS D1 A 11

Poule Accession

Clubs confirmants leur inscription : A.S. St Martin en Haut 2, Association Chandieu-Heyrieux 1, F.C. Chaponnay Marennes 1, Ev.S. Genas Azieu 2, Muroise Foot 1, F.C. Villefranche 1, Caluire Foot Filles 1968 2

Clubs de D2 qui montent D1 : F.C. Colombier Satolas Fc 1, A.S. Univ. Lyon 1.

Clubs de D1 qui descendent en D2 : Sud Lyonnais F 2013 2, O. St Genis Laval 1

FEMININES SENIORS D2 A 11

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

12 Clubs engagés : Stade Amplepuisien 1, S.C.B.T.P 1, La Giraudière 1, Latino Afc 1, F.C. Gerland Lyon 1, Lyon La Duchère 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Savigny F.C, O. St Genis Laval 1, Craponne As 1, St Priest As 1, Am.S. De Diemoz 1

FEMININES SENIORS D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

8 Clubs engagés : Av. De Genay 1, F.C. Croix Roussien 1, F.C. Point Du Jour 1, Olympique Sathonay Camp 1, Smo F.C. 1 (Couzon/Rive Droite), Manissieux As 1, C.S. Vaulxois 1, Am. S. De Diemoz 1,

FEMININES U18 D1 A 11

Les deux clubs accédant au Championnat Régionale (R2) Sportive Féminines sont : St Priest As 2 / Ste Foy Les Lyon 1

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

15 Clubs engagés : E.F. Saône Beaujolais 1, Bourg Peronnas 2, Craponne As 1, Essor Bresse Saône 1, Rhône Crussol 07 1, Ev. S. Genas Azieu 2, Eveil de Lyon 1, Misérieux Trévoux 1, F.C. Pontcharra st Loup 1, Savigny Fc 1, BF 01 1, Gf Monts et Plaine 1, O. St Genis Laval 1, A. S. St Martin en Haut 1, Venissieux Fc 1.

FEMININES U18 D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

2 Clubs engagés : G.F.C. 2, O. St Genis Laval 1.

FEMININES U15 D1 A 11

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.

1 Club engagé : Villefranche fc 0

FEMININES U15 D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.

8 Clubs engagés : G.F.C. 1, J.St O. Givors 1, F.C. Croix Roussien 1, F.C. Gerland Lyon 1, Lyon football Fc 1, O. St Genis Laval 1, St priest As 1, Asvel Villeurbanne F 1.

FEMININES U13 DISTRICT

5 Clubs engagés : F.C. Croix Roussien 1, Eveil de Lyon Fem 9, Cs Lyon 8 1, Ste Foy les Lyon fe 1, Asvel Villeurbanne F 1.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

➡ FEMININES U11 DISTRICT

2 clubs engagés : Fc Colombier-Satolas 1, Eveil de Lyon 1

➡ FUTSAL FEMININ

Le premier Championnat arrive bientôt à son terme. Nous avons déjà été précurseur en organisant une compétition de Futsal dédiée aux Filles. Ça n'est que le début et devons poursuivre les efforts pour féminiser la pratique, afin que notre district devienne une référence Nationale en la matière, comme il l'est déjà pour le Futsal avec ces 2600 licenciés (1^{er} de France). C'est pourquoi la commission Futsal invite tous les clubs à rejoindre cette compétition pour proposer une pratique supplémentaire à leurs joueuses.

➡ JEUNES

Note explicative sur les pratiques féminines

Pratique U11F : Mise en place de plateaux tout au long de la saison, tout le monde se rencontre. (Si engagement dans cette pratique, prendre en compte la possibilité de faire davantage de km)

Pratique U13F : 1ère phase : 2 ou 3 poules géographiques (en fonction du nombre d'inscriptions) 2ème phase : Poules de niveau en fonction des résultats de la 1ère phase sur la pratique U11F et U13F, possibilité de sous classement ; • 3U 12F possible en U11F • 3U14F possible en U13F Possibilité de sous classement sur les 2 prochaines saisons (2021/2022 et 2022/2023) afin de permettre aux clubs de s'organiser par rapport à ces nouvelles offres de pratiques.

Pratique U15F : 1 ère Phase → Possibilité de pratiquer à 8 ou à 11 dès le début de saison (avis consultatif). Engagement sur un niveau de pratique à 8 : (avis consultatif) (Poule A niveau expérimental) A B C Avis consultatif → Nous validerons ou non votre demande en fonction de différents critères ; niveau de pratique, effectifs, projet club... 1ère phase : 3 poules de niveaux à 8 + 1 poule à 11 dès le début de saison 2ème phase : Régulation des poules de niveaux en fonction des résultats.

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juillet 2022

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE, M. Thierry BOLZE, J. HERNANDEZ

➡ L'ASSEMBLEE GENERALE FUTSAL

Cette Année, l'assemblée générale aura lieu le 27/8/2022, à partir de 9H30, votre présence est bien entendu obligatoire.

➡ CHAMPIONNAT FEMININ

Le premier championnat Futsal Féminin Séniors, s'est avéré une réussite totale : satisfaction des participants, état d'esprit remarquable et parfaite organisation. Toutes les équipes ont joué le jeu, réceptives des différentes mises en place. Toutes les rencontres ont fait l'objet d'une attention particulière de la commission de l'arbitrage, avec la désignation d'un arbitre lors de chaque rencontre.

Pour la saison prochaine et dans la continuité de cette très bonne expérience, le District de Lyon et du Rhône, encourage et invite tout club (Libre ou Futsal), à nous rejoindre.

Ce n'est que le début, et nous devons tous ensemble poursuivre nos efforts pour féminiser la pratique Futsal.

La commission Futsal invite tous les clubs à prendre contact avec elle pour répondre à tous vos questions ou vos interrogations.

LES INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS SONT OUVERTES



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

➡ MONTEES / DESCENTES

A ce jour , et après notifications de la Ligue Auvergne Rhône Alpes , la composition des poules de championnat futsal se définit comme suit , sous réserve des modifications suite à forfait , fusions , absorptions ou ententes et sera officialisée par le dernier PV de la saison , le 18 juillet , jour de fermeture estivale du district et donc de la commission .

D'autre part, la FFF a accepté la reprise des droits sportifs de Chavanoz par l'AS St Priest. Les équipes de CHAVANOZ porteront désormais le nom de l'AS ST PRIEST.

IRIGNY : inactivité pour la saison 2022/2023

D1 : Descentes de Ligue :

Limonest, qui absorbe Caluire SC 2.

Sud Azergues a émis le souhait d'abandonner la R2 et rejoindre le district, ceci a été accepté par le Comité Directeur Accessions en Ligue : FF Rillieux, champion de D1 et St Fons en remplacement de Sud Azergues

Descentes en D2 : Venissieux 2, Muroise

Composition de la poule : Jonage , Goal Futsal 3 , Futsal Vaulx 2 , Nouvelle Génération , Côtière de l'Ain, O.Lyonnais 2, Civrieux 2, AS St Priest 2, Revolee, Limonest 2, Sud Azergues, Montchat (repêché)

D2 : Accessions en D1 : O. Lyonnais 2, Civrieux 2, AS St Priest 2, Revolée

Descentes en D3 : Miribel, Muroise, Irigny 2

Descentes de D1 : Venissieux 2, Muroise

Composition des poules (tirage au sort au district le 18 juillet au DLR)

Ternay, Martel Caluire 3, Lyon 6, FC Vaulx 2, Oullins, Lentilly, A L F 2, Deportivaulx, Condrieu 2, Goal Futsal 4, Mornant 2, Venissieux 2, Muroise, CCDSV, Vaugneray, Croix Rousse, AS Sourds de Vaulx en Velin, Nouvelle Génération 2, Mions, Vaulx United, Meyzieu, AS St Priest 3, St Genis Laval, exempt (repêché).

Pour le tirage

Chapeau 1 : montées de D3 : AS Sourds de Vaulx, Croix Rousse, Mions, Vaulx United, Nouvelle Génération, Meyzieu

Chapeau 2 : descentes de D1 : Venissieux, Muroise

Chapeau 3 : les autres

D3 :

Accessions en D2 : AS Sourds de Vaulx en Velin, Croix Rousse, Mions, Vaulx United, Nouvelle Génération 2 et Meyzieu (en lieu et place de AS St Priest,).

Inscriptions ouvertes jusqu'au 27 aout, date de l'AG futsal

Dates des championnats :

D1 , D2 : 18/9 , 2/10 , 16/10 ; 23/10 , 6/11 , 13/11 , 20/11 , 27/11 , 4/12 , 18/12

D3 : 16-10 , 23/10 , 6/11 , 13/11 , 20/11 , 27/11 , 4/12 , 18/12

CN : 25/09 , 9/10 , 30/10 , 18/12.....

CR : 08/01 , 05/02 , 12/03 , 16/04 , 07/05 , 04/06

➡ ENGAGEMENT 2022/2023

LES INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS SONT OUVERTES

Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission sportive avant le 15/07 pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05/22 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission sportive et des compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors. Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.



PV 562 DU VENDREDI 15 JUILLET 2022

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Membres : E. et A. MONTEIL — M. FOREST - JJ. ETCHEVERRY — E. CHAMOT – B. CAPOGROSSI - O. MONTEIL

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Les permanences se terminent elles reprendront le 06 septembre, nous restons à votre disposition sur l'adresse mail du groupement

LE VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2022 AURA LIEU L'ASSEMBLEE GENERALE A LOIRE A 19 H 00

Il serait bien qu'en plus des présidents le responsable foot animation soit présent ou les éducateurs concernés par le foot animation

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

INFOS IMPORTANTES :

- Les inscriptions se font sur footclub les U13 reprennent le 17 septembre par les coupes tirage le 06/09 au district
- Toutes les équipes 1 seront d'office sur la coupe festival pas besoin de vous inscrire, si vous ne souhaitez pas participer à cette coupe vous devez nous le faire savoir avant le 1^{er} septembre
- Pour les autres équipes vous devez vous inscrire sur foot club si vous souhaitez participer à la coupe vallée du Rhône. Les équipes 1 doivent être inscrites si elles veulent être reversées après leur élimination de la festival

Attention pour vos inscriptions bien regarder les modifications on inscrit par catégorie d'âge U6 – U7- U8 – U9 etc....

BONNES VACANCES